

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa (ON) K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 15 juillet 2024	
Numéro d'inspection : 2024-1417-0003	
Type d'inspection : Autre Plainte	
Titulaire de permis : Royal Ottawa Health Care Group	
Foyer de soins de longue durée et ville : Place Royale d'Ottawa, Ottawa	
Inspecteur principal Marko Punzalan (742406)	Signature numérique de l'inspecteur Marko Punzalan  <small>Digitally signed by Marko Punzalan Date: 2024.07.16 15:58:31 +04'00'</small>
Autres inspectrices / autres inspecteurs	

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 11, 12 et 15 juillet 2024.

L'inspection concernait :

- Registre n° 00109585, plainte concernant la texture inadéquate des aliments.
- Registre n° 00121145 relatif à l'attestation annuelle du plan de mesures d'urgence

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Prévention et contrôle des infections
Foyer sûr et sécuritaire

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa (ON) K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Foyer sûr et sécuritaire

Problème de conformité n° – Avis écrit en vertu de la disposition 1 du paragraphe 154 (1) de la *LRSLD* (2021).

Non-respect : du paragraphe 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270 (3) Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le formulaire d'attestation du plan de mesures d'urgence de 2023 soit préparé et présenté au directeur.

Sources :

Formulaire d'attestation du plan de mesures d'urgence de 2023 du foyer; note de service au secteur, datée du 14 novembre 2022; entretiens avec le coordonnateur des services aux familles et l'administrateur.